

Suite de la page 3

Une initiative de la CSD

En réponse à ces préoccupations, le Premier ministre Jean Charest a, lors du Forum des générations, annoncé l'ouverture d'un chantier de réflexion sur la compétitivité et l'innovation sociale. Il donnait ainsi suite à une initiative mise de l'avant par la CSD, à la suite de la réflexion menée avec nos membres lors du dernier congrès « Innover pour humaniser ».

Peu après, une équipe multipartite, dont fait partie la CSD, a été constituée. Son mandat est d'envergure : « mettre sur pied des stratégies d'action afin de permettre aux entreprises d'accroître leur compétitivité, de faire face aux contraintes du nouvel environnement économique, au défi de la démographie et ainsi contribuer à la création et à la consolidation des emplois. »

L'innovation sociale et la gestion participative sont, pour la CSD, deux des avenues privilégiées pour atteindre cet objectif. En effet, dans le cadre de notre colloque de l'automne dernier sur « Apprivoiser le changement, un défi à notre mesure », Paul-André Lapointe, professeur au département des relations industrielles de l'Université Laval, a présenté les résultats d'un sondage mené en 2001 auprès de dirigeants d'entreprises manufacturières et de représentants syndicaux.

Un modèle performant

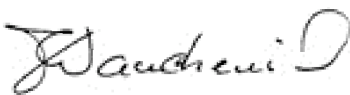
Cette étude démontre que le modèle québécois de démocratie salariale, qui repose sur le partenariat, la participation et le dialogue social dans l'entreprise constitue le modèle de travail le plus performant tant au niveau économique que social. D'une part, il assure aux entreprises une meilleure performance en termes notamment de productivité et de qualité et, d'autre part, il contribue à une plus grande qualification des travailleuses et des travailleurs, tout en les rendant plus autonomes.

Le concept correspond au projet de la CSD, qui a été bâtie, s'est développée sur la base de l'autonomie, traduisant ainsi le respect qu'elle voue à l'intelligence et au sens des responsabilités des personnes qui la composent. Il fait aussi largement écho à une autre grande préoccupation de la Centrale, celle de concilier productivité et humanisme.

L'objectif de la CSD est non seulement de promouvoir ce modèle, mais aussi d'assurer son développement que ce soit en mettant à la disposition des entreprises et des syndicats les ressources nécessaires ou en explorant les voies législatives.

Si, dans le contexte économique actuel, le secteur manufacturier constitue à cause de sa vulnérabilité une priorité d'action pour la CSD, nous souhaitons que le modèle soit transféré aux autres champs de l'économie, y compris le secteur public, et que l'innovation sociale puisse également servir au développement territorial.

C'est donc porteuse de ce modèle de démocratie salariale, qui renvoie à ses principes et à ses valeurs mêmes, que la CSD participera aux travaux de l'équipe multipartite. C'est un pas de plus vers l'édification d'une société égalitaire, résolument orientée vers la défense et la promotion du bien commun qu'employeurs et syndicats sont invités à franchir.



Un grand militant

par Jacques Désy

Le 6 novembre dernier, Robert Légaré, secrétaire de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), s'adressait aux quelque 300 participants réunis à l'Hôtel Delta de Trois-Rivières, lors du colloque annuel de la Centrale, et leur annonçait qu'il prendrait sa retraite au terme du présent mandat, après 28 années de loyaux services.



Robert Légaré

« Dans la vie, nous avons à prendre des décisions, la plupart du temps en groupe, en équipe. Il arrive aussi parfois qu'il faille prendre des décisions, seul. Il arrive parfois qu'on n'ait pas à consulter pour prendre des décisions. Il arrive dans notre vie des moments où il faut se regarder, à l'intérieur, et se parler. C'est ce que j'ai fait. Je vous annonce que je ne solliciterai pas un cinquième mandat comme secrétaire de la CSD. L'été prochain, je quitterai donc notre grande famille. »

Remerciements de François Vaudreuil

« Robert est un grand militant, quelqu'un qui a donné tout ce qu'il avait à la CSD, qui n'a jamais hésité à s'investir à fond. Évidemment, il y a des décisions dans la vie qui sont plus difficiles que d'autres. Celle-là, elle fait partie des décisions difficiles parce que émotivement c'est très lourd de perdre un collaborateur de tous les instants, quelqu'un avec qui j'ai partagé tant de bons moments depuis près de 16 ans. Nous aurons l'occasion de rendre hommage à Robert lors du Congrès, mais aujourd'hui, je voudrais tout simplement lui dire un grand merci pour tout ce qu'il a fait pour la CSD, on ne sera jamais capable de lui remettre tout ce qu'il a investi au cours de ces années. »

1967

Début de son engagement syndical

1977

Il joint les rangs de la CSD par choix, pour les valeurs, l'équité, la justice, la défense des travailleurs, l'amélioration des conditions de travail et de vie des gens

De 1977 à 1989

Conseiller syndical aux affaires sociales

De 1989 à aujourd'hui

4 mandats dans la fonction de secrétaire de la CSD